

RGPD, CONTRAINTES OU OPPORTUNITÉS ?

**ERIC FLEURIVAL
CONSULTANT EN TRANSFORMATION NUMERIQUE**



NOTRE ROLE EN QUELQUES MOTS

Accompagner les entreprises industrielles dans leurs projets, et les aider à répondre à des questions comme :

- Quel impact du numérique dans la stratégie de notre entreprise ?
- Du numérique, pour faire quoi ?
- Comment va-t-il s'intégrer dans notre fonctionnement quotidien ?

COMPRENDRE LE RGPD : DÉFINITION

Sa définition :

- Le Règlement Général de Protection des Données (R.G.P.D.) a été voté en avril 2016 par l'Union Européenne. Il est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Son périmètre :

- Il s'applique "au traitement de données à caractère personnel, automatisé en tout ou en partie, ainsi qu'au traitement non automatisé de données à caractère personnel (par exemple nom et adresse d'une personne) contenues ou appelées à figurer dans un fichier."



COMPRENDRE LE RGPD : OBJECTIFS

Sa fonction :

- Le RGPD renforce le périmètre de protection des données à caractère personnel en Europe.

Avec pour objectifs :



LES DONNÉES A CARACTERE PERSONNEL

Toute donnée relative à une personne physique, qui peut être identifiée quelque soit le moyen utilisé.



TRAITEMENT DES DONNÉES

Toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que :

La collecte

L'enregistrement

L'organisation

La structuration

La conservation

L'adaptation ou la modification

L'extraction

La consultation

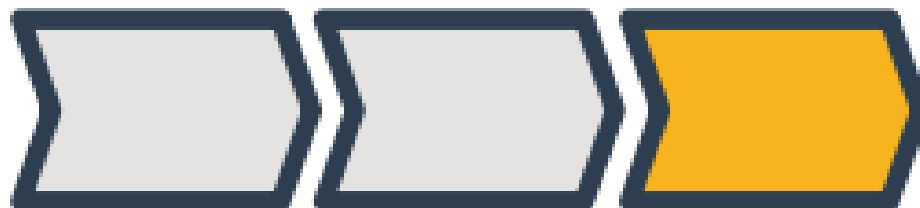
L'utilisation

La communication par transmission

La diffusion ou toute autre forme de mise à disposition

Le rapprochement ou l'interconnexion (fusion de fichiers)

L'effacement ou la destruction



DES DROITS RENFORCÉS POUR L'UTILISATEUR

Le droit à l'oubli

La portabilité

La limitation du traitement

L'entreprise doit gérer la demande de modification



Exemple : un client peut demander à être supprimé de votre base de données



OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE

LE REGISTRE DES TRAITEMENTS



Toutes les entreprises et administrations de plus de 250 employés sont concernées

Le registre des traitement doit comporter :

- Le nom et les coordonnées du responsable du traitement,
- Les finalités du traitement (relation commerciale, gestion RH...)
- Les catégories de personnes concernées (clients, salariés, candidats)
- Les acteurs, internes ou externes, amenés à gérer ces données
- Le parcours des flux de données en cas de transferts hors de l'Union Européenne
- Les délais prévus pour l'effacement des données
- Une description des mesures de sécurité techniques et organisationnelles prises pour en assurer leur protection

LE D.P.O. – DATA PROTECT OFFICER

Le DPO n'est obligatoire que pour certains types d'organisations :

- Les organismes du secteur public
- Les entreprises dont l'activité entraîne le traitement de données à grande échelle comme par exemple les sociétés de profilage
- Les entreprises qui traitent à grande échelle des données sensibles, comme dans le domaine de la santé par exemple

Dans les autres cas le recours au DPO est facultatif, il est cependant recommandé

La désignation d'un DPO n'exonère pas l'entreprise de ses responsabilités. Ce dernier n'est pas personnellement responsable en cas de non-conformité au RGPD



LE RÔLE DU DPO



Informer sur le contenu des nouvelles obligations

Sensibiliser les décideurs sur l'impact de ces nouvelles règles

Réaliser l'inventaire des traitements de données de votre organisme

Concevoir des actions de sensibilisation

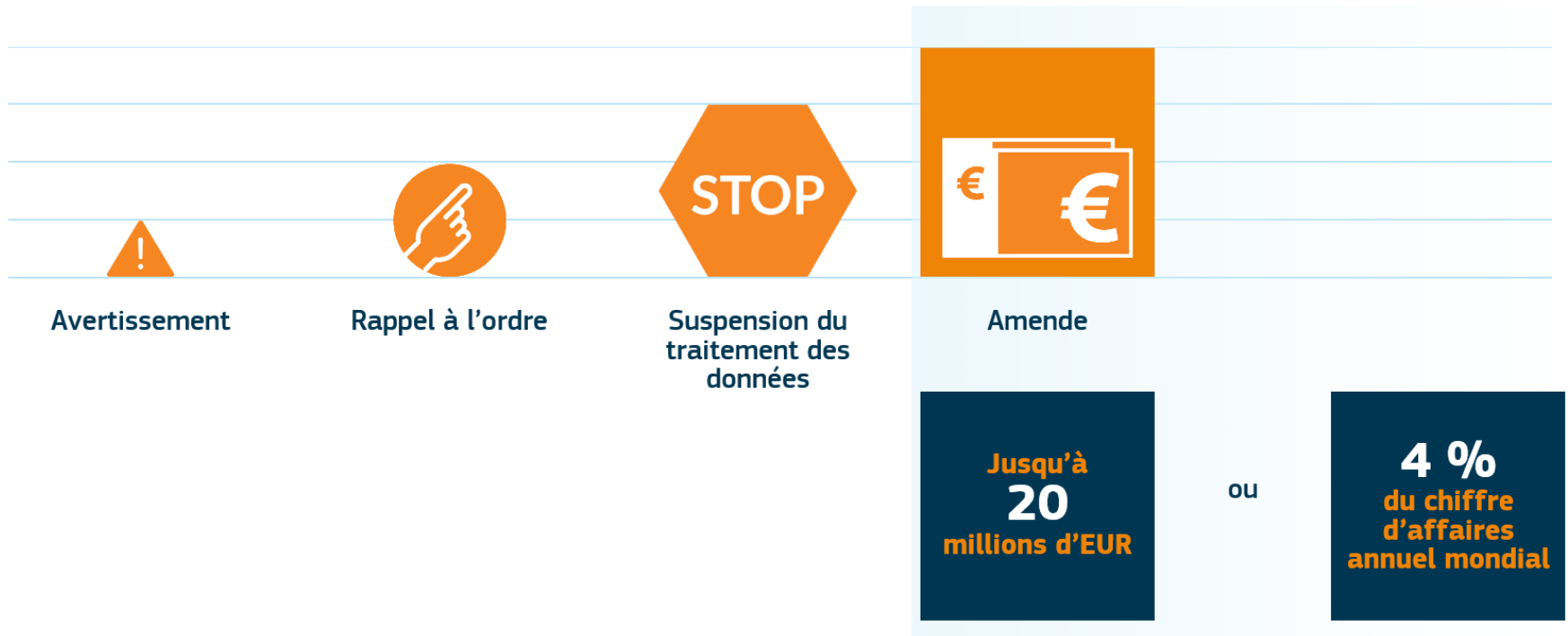
Piloter la conformité en continu

Accompagner l'entreprise dans la durée



SANCTIONS

FACE AUX OBLIGATIONS, LES SANCTIONS !



RGPD, UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

Au-delà de la réglementation : des enjeux stratégiques !

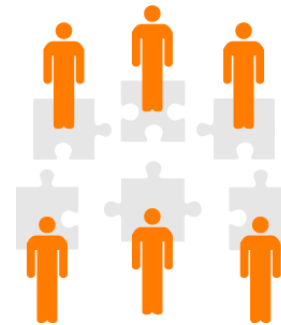
- Les enjeux pour l'entreprise de la mise en conformité vont bien au-delà du respect d'une nouvelle législation
- La conformité RGPD s'inscrit clairement dans une logique vertueuse, c'est un nouvel avantage concurrentiel !
- Elle offre aux entreprises une approche nouvelle des données personnelles

LES + DE LA MISE EN CONFORMITÉ

L'amélioration du
capital confiance
de l'entreprise



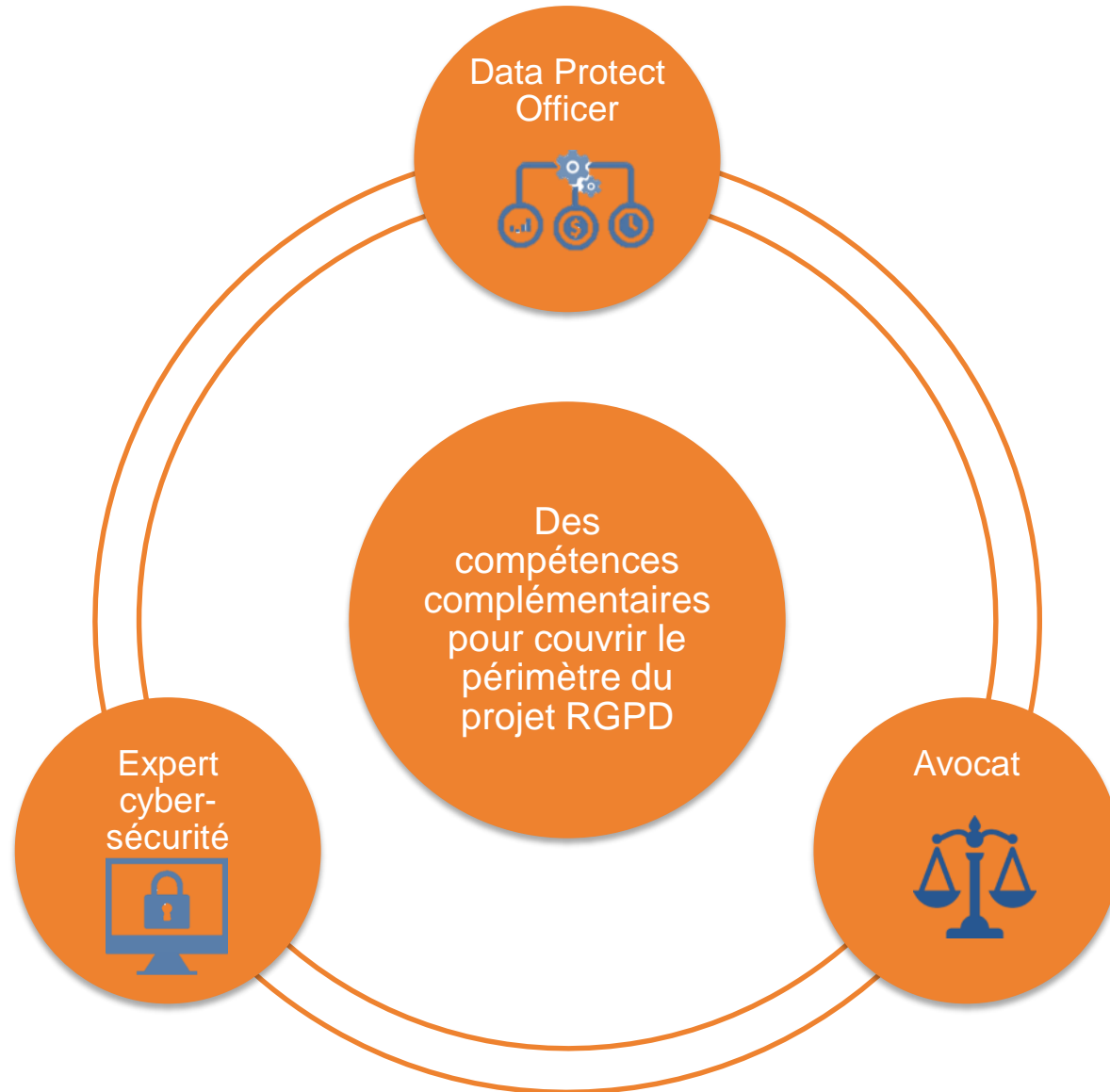
Une meilleure
gouvernance globale
des données





FAITES-VOUS ACCOMPAGNER !

NOS ATOUTS



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

**EN ROUTE POUR LA MISE EN
CONFORMITÉ AU RGPD !**

ERIC@EFLEURIVAL.COM